



Simon Associés

Denis di Leonardo
Associé, droit fiscal,

59 ans, Ecole nationale des impôts.

Avocat au barreau de Paris. Vérificateur à la direction régionale des impôts de Lyon, conseil juridique et fiscal puis avocat au sein du cabinet Bontoux & Associés à Paris (1986), avocat indépendant (1992-09). Simon Associés (depuis 2009) : co-responsable de la création du pôle d'expertise en droit fiscal et associé droit fiscal (depuis 2009).